VILLE DE SOSPEL



PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

NATURE DU PROJET:

« Mise aux normes, sécurisation et réhabilitation de la piscine municipale »

Réalisés en 2022

Coût prévisionnel du projet

Dépenses H.T.: 307 408,77 € Dépenses T.T.C . 369 730,52 €

Intervenants

Bénéficiaire & Demandeur: Ville de SOSPEL & Ville de SOSPEL

Plan de financement

Financeur	Subvention	Base	Taux	Mt. demandé
ETAT – Dotation Equipement des Territoires Ruraux	Mise aux normes, sécurisation et réhabilitation de la piscine municipale	195 000,00 €	50 %	97 500,00 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL des Alpes-Maritimes	Mise aux normes, sécurisation et réhabilitation de la piscine municipale	307 408,77 €	30 %	92 222,63 €

Dépenses : 307 408,77 €

Recettes:

Total des demandes 189 722,63 € soit 61,7 % du financement Ville de Sospel 117 686,14 € soit 38,3 % d'autofinancement

Emprunt 0,00 € soit 0 % Autres 0,00 € soit 0 %





Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)



